



Commune de
LABRUYERE-DORSA

INFORMATION MUNICIPALE DU 29/05/20 Gestion de crise sanitaire Coronavirus COVID-19 Commune de Labruyère-Dorsa

PETIT MARCHÉ

Notre petit marché a repris du service avec de **nouveaux horaires de 17h30 – 19h30**. Aujourd'hui, seul Julien sera présent (bœuf/veau). Retrouvez tous nos producteurs habituels la semaine prochaine et pensez à poursuivre vos commandes préalables auprès d'eux !

RAPPEL : nous avons créé une page dédiée au petit marché sur notre site internet communal pour vous permettre de retrouver facilement les coordonnées, les tarifs et produits de nos producteurs. N'hésitez pas à vous y rendre :

<https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/infos-pratiques/le-petit-marche-de-labruyere-dorsa.html>

En raison de la crise sanitaire, un sens unique de circulation dans le marché est organisé. Nous préconisons aussi le port du masque et ferons respecter la distanciation sociale. Enfin, vous aurez la possibilité d'utiliser sur place du gel hydroalcoolique.

DEUXIÈME PHASE DU DÉCONFINEMENT A PARTIR DU 2 JUIN : CE QU'IL FAUT RETENIR

- La France en vert, à l'exception de trois zones orange ;
- Quatre indicateurs de suivi de l'épidémie ;
- L'application StopCovid disponible à partir du 2 juin ;
- Réouverture des cafés, bars et restaurants ;
- Réouverture de l'ensemble des écoles et des collèges, partielle dans les lycées ;
- L'oral du baccalauréat de français annulé ;
- Réouverture progressive des hébergements touristiques ;
- Fin de l'interdiction des déplacements de plus de 100 km ;
- Réouverture progressive des espaces culturels, sportifs et de plein air ;
- Maintien du télétravail pour les personnes vulnérables ;
- Contrôles et quatorzaine maintenus pour les déplacements entre la métropole et les outre-mer.

Retrouvez le contenu détaillé de ces annonces dans cet article (source France Info) :

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/coronavirus-fin-de-la-limite-de-100-km-reouverture-des-lycees-et-restaurants-ce-qu-il-faut-retenir-des-annonces-sur-la-deuxieme-phase-du-deconfinement_3985083.html

Le site gouvernemental sera probablement mis à jour à partir du 2 juin :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL SAMEDI 23 MAI À 11H

Dans un contexte sanitaire inédit, le nouveau conseil municipal de Labruyère-Dorsa s'est réuni pour la première fois samedi 23 mai, à 11h à la salle des fêtes, pour élire le Maire et les adjoints. Distanciation sociale, port du masque et mise à disposition de gel hydroalcoolique étaient de circonstance.



La séance fut ouverte par le Maire sortant, Guy VESELY, qui après avoir énoncé quelques mots confia la présidence de l'assemblée au plus âgé des nouveaux élus, Théo BURAS, conformément à la loi. Aux côtés de deux assesseurs, Henri BRANCOURT et Philippe PEYTAVIN, Théo BURAS organisait alors l'élection du Maire à bulletin secret, après avoir recueilli l'unique candidature de Julien GODEFROY. Ce dernier recueillit l'unanimité des suffrages et fut immédiatement installé dans sa fonction afin d'organiser l'élection de ses futurs adjoints ; ce qu'il fit après la transmission d'écharpe de 1er édile par l'ancien Maire.

Ensuite, sans surprise, Mélanie NEMOZ et Henri BRANCOURT furent respectivement élus 1er et 2nd adjoint à l'unanimité. Après la lecture de la charte de l'élu local ainsi que le vote des indemnités du Maire et des adjoints, le nouveau Maire annonçait les prochaines échéances à venir : un prochain conseil municipal établira les délégués aux différentes commissions (communales, intercommunales, syndicats, etc.) et un autre assez rapproché votera le 1er budget communal de la nouvelle équipe qui devrait déjà intégrer des projets annoncés pendant la campagne



Votre nouveau conseil municipal :

Julien GODEFROY, Mélanie NEMOZ, Henri BRANCOURT, Patricia BRANCOURT, Philippe PEYTAVIN, Eva BAYET, Théo BURAS, Béatrice POUPART, Thierry BANNER, Marine ANQUETIN (absente sur la photo) et Pierre PASCAL (absent sur la photo).

Le temps d'une photo souvenir, les masques ont été enlevés.